

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commence avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront à l'avantageux d'a. moncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Mandement de Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec, sur la colonisation.—Le clergé et l'agriculture.—Visite de Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, au Collège de Ste. Anne; le Révd M. Charles Trudelle, supérieur du Collège de Ste. Anne, nommé Grand-Vicaire par Mgr Ant. Racine.—Réunion du Congrès pélagogique à Montréal.—M. de Lalonde est désigné par une société d'agriculture en France, afin de se rendre compte des ressources de notre pays.—Programme de l'Exposition de la Province de Québec; Son Excellence le Gouverneur-Général offre plusieurs médailles en prix.

Conversé Agricole : Construction des écuries et des étables (Suite); Disposition des mangeoires et des râteliers; du service des écuries; construction des étables.

Sujets divers : Formation d'un club sous le patronage de St. Isidore, à St. Agapit de Beauvillage.—Apiculture: Ennemis des abeilles tels que les souris, mulots et musaraignes, papillons, vers, teignes, limaçons, guêpes et frelons.

Bibliographie : "Lovell's advanced Geography," à l'usage des collèges et écoles, avec 45 cartes coloriées et 200 illustrations, publiée par MM. John Lovell & Fils, Montréal.—Prix: \$1.50.

Choses et autres : Avis aux cultivateurs, quant à la fabrication et la vente du tabac.—Exposition agricole et industrielle des sociétés d'agriculture des comtés de Verchères et de Bagot.—Prix des patates.—Fabrique de sucre de betteraves à St. Hyacinthe.—Culture des fraises sur la ferme du Colonel Rhodes.—La récolte des grains en Russie.—Clous dans les auge des poules.

Recettes : Comment on empêche les coqs de se battre.—Le sel et le soufre employés pour la destruction des poux chez les animaux.—Détruire les poux rouges chez les poulets.

A nos abonnés retardataires.—Depuis le commencement de la 18e année de la Gazette des Campagnes c'est à peine si nous recevons \$2 à \$3 par semaine, quoique plus de \$2,000 nous soient dues tant en arrérages que pour l'année courante. Maintenant que les produits se vendent, nous espérons que l'on fera une part pour payer ce qui nous est dû.—Il n'y a pas d'éditeurs de journaux canadiens qui ne gémissent sur l'indifférence que l'on apporte à payer le prix d'abonnement. Il y a indifférence ou oubli; dans tous les cas rien n'empêche que cet état de chose soit préjudiciable aux intérêts de la presse canadienne qui mérite qu'on lui paye son labeur.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le Mandement de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, sur la colonisation.

Quoique ce mandement ait été lu dans toutes les églises paroissiales de l'archidiocèse, nous croyons nécessaire d'en donner connaissance à nos lecteurs pour qu'ils en fassent souvent la lecture en famille. C'est une page de précieux renseignements et surtout de paternels avertissements que les cultivateurs doivent souvent méditer et rappeler à l'attention de leurs enfants qui sont sur le point de prendre une nouvelle carrière.

MANDEMENT

De Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec, sur la colonisation, 1er septembre 1880.

Au Clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction de Notre Seigneur.

Depuis longtemps, NOS TRÈS CHERS FRÈRE l'on voit avec chagrin un certain nombre de familles canadiennes-françaises quitter cette province pour aller s'établir dans les Etats-Unis, où trop souvent, elles perdent leur foi et ne trouvent que déception et misère.

Deux causes principales sont assignées à cet exil volontaire et funeste auquel se condamnent nos compatriotes. Les Pères de notre cinquième Concile (No. 26, 22 mai 1373) les signalent dans leur pastorale commune: "Une chose est certaine à nos yeux, disent-ils, c'est que l'émigration n'aurait plus de prétexte et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance."

Oui, N. T. C. F., dirons-nous avec ces mêmes Pères, "C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes que cette émigration a pris des proportions si alarmantes. On s'endette, on se mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter des amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques; en un mot, l'orgueil de la vie, comme l'appelle l'apôtre St. Jean (I. Ep. II. 16), entrant en conspiration infernale avec la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux, s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles, pour arriver à la ruine éternelle des âmes."

Ecole d'agriculture de l'Assomption